

De : Joëlle CHAIGNON <joelle.chaignon@m2a-habitat.fr>  
Envoyé : mercredi 8 décembre 2021 11:57  
À : sebastien.lemaire@wattwiller.fr; matthieu.ermel@wattwiller.fr  
Cc : ZELLER Fabienne <zeller.fabienne@gmail.com>  
Objet : Notre rencontre d'hier

Bonjour,

Comme évoqué lors de notre rencontre d'hier, il ne sera malheureusement pas envisageable pour l'office d'accepter un échange foncier qui conduirait à perdre des droits à construire.  
Notre objectif a toujours été et reste de construire du logement qui corresponde à un besoin des communes avec lesquelles nous travaillons et en constante concertation avec leurs élus.

Je vous propose donc d'autoriser une densité correspondant à nos droits à construire actuels pour ne pas obérer l'avenir tout en nous accordant sur le fait qu'il est pour nous totalement inenvisageable d'engager un projet pour lequel nous n'aurions pas recueilli l'accord préalable des élus de la commune.

Cordialement,

Eric PETER  
Directeur Général

1



Joëlle CHAIGNON  
DG - Direction Générale  
Assistant(e) de Direction

Tél: +33389362842  
Fax: 03 89 45 12 96

joelle.chaignon@m2a-habitat.fr  
20 boulevard de la Marseillaise 68100 MULHOUSE  
www.m2a-habitat.fr  
Protégez-vous, protégez les autres, adoptez les gestes barrières

